

ENGAGEMENT SOLENNEL

Dans le cadre des discussions organisées ce mardi 13 juin 2017 au Parlement bruxellois autour du thème de l'accès aux documents administratifs, la mise en lignes des documents publics, aux mandats et aux rémunérations,

Moi,

.....

Député siégeant valablement au sein de cette assemblée,

m'engage sans délais à déployer tous les efforts nécessaires pour que soient ajoutés à l'ordonnance de 1995 sur la publicité de l'administration instituant une commission de recours,

ainsi qu'à l'ordonnance de 2006 article 8 sur la transparence des mandats publics et privés et des rémunérations,

des amendements déployant des mesures contraignantes exécutable par huissier.

Je m'engage à ce que les subsides aux asbls ainsi que leur convention d'utilisation depuis 2006 soient publiées en ligne, ainsi que les documents des enquêtes publiques en temps utile, des permis d'urbanisme et des permis d'environnement.

Je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour obtenir ces amendements avant la fin de 2017.

Fait à Bruxelles,
Le 13 juin 2017